



AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées que le conseil de la Ville de Montréal-Est, étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mercredi 19 mars 2025** à compter de **19 h** en son hôtel de ville situé au 11370, rue Notre-Dame Est, la demande de dérogations mineures ayant pour objet :

Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 896 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis au 313, avenue Broadway, à Montréal-Est :

- Permettre que les matériaux plastiques autocollants (vinyle) appliqués sur une surface d'aluminium soient autorisés pour une enseigne commerciale installée à plat sur un bâtiment

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Montréal-Est, le 26 février 2025.

Me Olivier Pelletier
Greffier